

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL N°7/2024 – 11 JUILLET 2024 VISIOCONFERENCE

<b>Présidence</b>	André Giraud
<b>Présents</b>	Jean-Marie Bellicini, Marcel Ferrari, Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Arnaud Flanquart, Emmanuelle Jaeger, Michel Huertas, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prévost, Alain, Talarmin, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlouvét
<b>Excusées</b>	Dominique Carlac'h (pouvoir à Jean Gracia) Souäd Rochdi (Directrice générale)
<b>Assistent</b>	Jean-Marc Béraud (Président du CNL), Christophe Halleumieux (Cabinet Président), Patrick Ranvier (DTN)

- Début de la réunion à 18h -

### 1. OUVERTURE

André Giraud souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance.

### 2. POINT SUR LES PRESENCES, ABSENCES ET POUVOIRS - APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL N°6 DU 14 JUIN 2024

Jean-Marie Bellicini fait le point sur les absences et les pouvoirs. Concernant le PV de la réunion du 14 juin, il indique que les différentes remarques formulées ont été prises en compte. Il soumet donc ce PV à l'approbation des membres du Bureau fédéral.

**Le PV est approuvé à l'unanimité.**

### 3. INTERVENTION DU PRESIDENT

➤ André Giraud revient d'abord sur les Championnats de France d'Angers qui furent de très bonne qualité.

Les bilans (meetings internationaux et championnats nationaux) que nous envoie régulièrement Pierre Weiss montrent que nos championnats de France élite 2024 sont deuxième au bilan mondial, derrière les USA. C'est une belle satisfaction suite aux très bons résultats obtenus par nos athlètes lors des Championnat d'Europe de Rome.

Le Président souligne la qualité de l'organisation et remercie toutes les équipes qui y ont contribué.

*Jean Gracia évoque le problème du vent de face qu'ont dû affronter les participants au concours de saut en longueur.*

*Il faut savoir qu'il faut techniquement au minimum deux heures pour changer le sens de la piste d'élan (positionnement et calibrage des appareils de mesure et des caméras).*

*La décision avait été prise à 10h du matin en fonction du sens du vent à ce moment-là. Le vent a tourné dans l'après-midi. Les changements de sens sont toujours aléatoires.*

*L'idée est émise de « doubler » tous les concours pour pouvoir décider le plus tard possible du choix de la piste d'élan.*

*Plusieurs intervenants soulignent que le coût, en termes de matériel à utiliser, serait particulièrement élevé ; puisque cela concernerait les épreuves de sprint, de sauts horizontaux et de saut à la perche. Cela ne se fait nulle part ailleurs.*

André Giraud évoque ensuite le Comité directeur qui s'est réuni pendant ces championnats : celui-ci a été de bonne tenue avec de nombreux votes à l'ordre du jour. Un relevé de décisions a été diffusé.

➤ Le meeting de Paris a connu un très grand succès. Organisation parfaite, horaires tenus, résultats sportifs remarquables. Merci à tous.

*Emmanuelle Jaeger indique que la « Fête des clubs » organisée avant le début du meeting a connu un grand succès. C'est à pérenniser car c'est une belle valorisation des jeunes et du bénévolat.*

*Jean-Jacques Godard regrette que les portes du stade n'aient été ouvertes qu'au moment où avait lieu la présentation des concurrentes du lancer de marteau.*

Le lendemain du meeting, une grande partie de l'équipe de France était présente à l'INSEP, où se situera le « pré-camp » d'avant les JO. La ministre des Sports et Claude Onesta ont remercié le Président et le Directeur technique national pour la qualité du travail accompli. Marie-José Pérec a parfaitement tenu son rôle en évoquant avec les athlètes ce que représentent des JO.

➤ La finale des pointes d'Or à Redon (BRE) et les championnats de France d'épreuves combinées à Toulon (PCA) se sont parfaitement déroulés.

D'autres compétitions nationales se tiendront dans les prochaines semaines, dont l'Open de France à Talence (N-A) qui sera le théâtre du premier championnat de France de décathlon féminin. On a appris qu'une officieuse coupe du monde de cette discipline aurait lieu en août aux USA.

➤ Le CNOSF a rejeté les termes du courrier dans lequel nous expliquions que nous nous sommes engagés à faire porter la tenue de notre équipementier Adidas à nos athlètes qui participeront aux JO et pendant l'olympiade 2024/2028. Avec 3 autres fédérations, nous allons faire appel de cette décision.

*Emmanuelle Jaeger demande des précisions sur ce conflit. André Giraud indique que quatre fédérations, dont la nôtre, contestent la position du CNOSF au sujet de la tenue des athlètes.*

*Il avait été convenu que les quatre fédérations pourraient garder leur équipementier à condition que chacune participe à la caisse de solidarité (pendant 4 ans (2024-2027) 100 k€, soit 400k€).*

➤ André Giraud clôt son intervention en demandant que le document concernant les notifications de l'AG d'Albi soit envoyé à tous les délégués des ligues.

#### **4. INTERVENTION DU DTN**

*Nous sommes à 15 jours de la cérémonie d'ouverture des JO et dans un mois jour pour jour, la fête sera finie...*

*La sélection pour les JO a été publiée le 7 juillet juste en amont du meeting de Charléty. L'équipe de France sera composée de 90 athlètes, 41 femmes et 49 hommes. Six remplaçants individuels ont également été proposés mais leur éventuelle sélection ne sera effective que si un(e) titulaire devait être remplacé(e).*

*Le comité de sélection s'est tenu au strict respect des modalités de sélection validées par la FFA et le CNOSF.*

Quelques athlètes ont contesté ou manifesté le souhait de contester leur non-sélection. Avec le directeur du Pôle Administration Générale, j'ai été convoqué devant la conférence des conciliateurs. Le conciliateur a proposé aux plaignants de s'en tenir à la décision de la FFA. Deux demandes de conciliation ont été rejetées. Un athlète a décidé de lui-même de renoncer.

Mehdi Frère, suspendu à titre provisoire pour trois défauts de localisation, nous a fait part de la décision prise par l'IAU de le suspendre pour deux ans, mais la notification officielle n'est pas parvenue à la FFA. L'athlète nous a informés de son intention de saisir le TAS en appel.

A la suite du meeting, la FFA a proposé un programme d'activités sur deux jours à la majorité des athlètes sélectionnés. Lundi 8, la journée à l'INSEP fut l'occasion pour les athlètes de visiter les installations en configuration pré-camp, consulter l'équipe médicale de la FFA, s'entraîner puis participer à une réunion institutionnelle à l'occasion de laquelle ils ont entendu les félicitations et les encouragements, outre du Président et de moi-même, de Marie Josée Pécerc, de Claude Onesta et de Mme la ministre des Sports et des JOP.

La journée s'est terminée dans les locaux d'Adidas qui a organisé une réception en l'honneur des sélectionnés.

Mardi 9, les athlètes et l'encadrement ont pu visiter le stade de France dans sa nouvelle livrée et fouler la piste pour une petite séance d'entraînement. Le déjeuner a été organisé par notre partenaire Randstad dans les locaux qui seront dédiés à la Maison de l'Athlétisme pendant les JO. L'après-midi a été consacré à des échanges avec les médias.

La prochaine étape sera l'ouverture du pré-camp INSEP le 22 juillet et où les athlètes arriveront progressivement avant de rejoindre le village olympique.

Une soixantaine d'athlètes a manifesté le souhait de participer à la cérémonie d'ouverture sur la Seine. Ils seront accompagnés par Romain Barras et moi-même le vendredi 26.

#### **Championnats d'Europe U18 en Slovaquie du 18 au 21/07**

La sélection a été publiée. L'équipe de France comptera 38 athlètes dont 20 femmes et 18 hommes.

Le départ de la délégation est programmé ce dimanche 14 juillet.

#### **Championnats du Monde U20 au Pérou du 26 au 29/08**

La sélection sera effectuée après les championnats de France à Albi le weekend prochain.

### **5. INTERVENTION DE LA DIRECTION GENERALE (document joint)**

➤ En l'absence de la Directrice générale, le Directeur de cabinet revient d'abord sur les Championnats de France d'Angers et sur le meeting de Paris, deux compétitions qui ont connu, comme cela a été dit, un très grand succès. Les chiffres qu'il commente brièvement en attestent.

➤ Il soumet ensuite au vote différentes implantations qui sont toutes validées à l'unanimité :

Championnats de France des 100km marche à Roubaix (H-F) les 14 & 15 septembre 2024.

Challenge national des ligues à la marche à Gien (CEN) le 6 octobre 2024.

Open de France à Thonon-les-Bains (ARA) les 26 & 27 juillet 2025.

Championnats de France U18/U20 à Liévin (H-F) les 15 & 16 février 2025.

Championnats de France de marathon au Golf de Saint-Tropez (PCA) le 30 mars 2025.

Championnats de France Masters à Saint-Renan (BRE) du 20 au 22 juin 2025.

Finale nationale des pointes d'or à Obernai (G-E) les 5 & 6 juillet 2025.

Challenge Equip'Athlétisme à Dreux (CEN) les 24 & 25 mai 2025.

Coupe de France des ligues U16 à Lens (H-F) le 14 juillet 2025.

Michel Huertas confirme que les championnats de France de 10km pourront avoir lieu à Saint-Tropez le même jour que les championnats de France de marathon.

Mais plusieurs compétitions restent encore à implanter pour la saison 2024-25, tout particulièrement concernant le running.

PV BF N° 7 du 11 juillet 2024

La Fédération a reçu deux appels à candidature, l'une pour l'organisation de la Coupe d'Europe des clubs champions de cross-country 2026, l'autre pour les championnats du monde « off road » 2027.

Compte tenu de l'incertitude sur les subventions des collectivités territoriales nécessaire à la bonne organisation de ces compétitions, le Bureau fédéral préfère ne pas donner suite.

Par ailleurs, la DTN souhaite organiser le 1<sup>er</sup> mars 2025 à Vittel (G-E) un match en salle U18/U20.

➤ Christophe Halleumieux donne des précisions sur les conditions d'accès à la « Maison de l'athlé », « délocalisée » dans les locaux de la société Randstad du 29 juillet au 11 août.

➤ Le Directeur de cabinet communique ensuite diverses informations.

- Il donne d'abord des précisions sur l'évolution du nouveau site internet de la FFA et le calendrier prévisionnel de l'avancement du projet. Les prestataires choisis travaillent déjà sur la nouvelle mouture du site qui devrait être opérationnel en septembre.

- Pour préparer la rentrée des clubs, trois vidéos spécifiques (jeunes, forme-santé, running) vont être diffusés jusqu'à fin juillet sur la chaîne Sport en France (bouquet Canal+).

- En prévision des JO et du fort impact médiatique de cet événement, la FFA a anticipé le renforcement de la sécurité informatique. Des précisions sont, par exemple, apportées sur des attaques qui ont été déjouées.

- Le siège fédéral sera fermé du 26 juillet au soir au dimanche 11 août inclus et transféré au siège de l'entreprise Randstad.

- Diverses informations sont communiquées sur les arrivées et départs du personnel fédéral. André Giraud confirme que le service juridique fait face à une charge de travail très difficile à gérer. Emmanuelle Jaeger pense qu'il y a une réflexion à mener avec d'autres fédérations qui font face, elle aussi, à un surcroît de travail au niveau juridique. Une mutualisation devrait être possible sur certains sujets.

Martine Prévost évoque l'aide possible du CNOSF sur des problèmes communs.

Anne Tournier-Lasserre indique que certaines fédérations ont des avocats privés, et que le CNOSF aide les fédérations qui n'ont pas de service juridique. Des discussions sont en cours au CNOSF pour évoquer ces sujets.

## **6. MODELE ECONOMIQUE DES CLUBS**

Emmanuelle Jaeger explique qu'un groupe de travail au sein de la CNDC, a réalisé une enquête auprès des clubs en fin d'année dernière. Claude Monnet qui a porté ce travail d'audit envoyé aux trésoriers, présente et commente, avec Philippe Boidé, les résultats obtenus grâce aux retours de 581 clubs, suffisamment représentatifs pour avoir une idée globale du modèle économique des clubs qui ont répondu concernant :

- les finances,
- les dépenses,
- les comptes d'exploitation,
- les ressources financières,
- la trésorerie,
- le budget prévisionnel.

Des pistes sont ensuite évoquées pour accompagner les clubs vers un modèle économique pérenne, en évoquant, entre autres, les ressources liées aux adhésions et la professionnalisation.

Une discussion s'engage ensuite. Parmi les sujets évoqués, on peut noter, entre autres, :

- les très faibles cotisations demandées par certains clubs à leurs adhérents et qui ne correspondent pas, le plus souvent, aux prestations offertes ;
- si on compare avec d'autres sports, on a un gros retard dans les cotisations ; il faut faire payer le juste prix des services rendus ;

*PV BF N° 7 du 11 juillet 2024*

- beaucoup de familles peuvent bénéficier d'aides diverses ; Pass'Sport, comités d'entreprises, CAF, etc. ;
- la difficulté de trouver des dirigeants qui ont du temps et les compétences nécessaires pour monter des dossiers ;
- le coût de l'adhésion devrait différer selon le type de licence ; les compétitions sur piste sont gratuites, contrairement aux compétitions running ;
- la marche est haute entre l'embauche d'un vrai professionnel (coût d'environ 30 K€/an) et le financement à trouver = augmentation du coût de l'adhésion ;
- l'OFA propose déjà un module classique sur la comptabilité générale et travaille sur la création d'un module « recherche de financement » ;
- des outils pourraient être mis à la disposition des dirigeants pour les aider, par exemple, à cibler les aides financières possibles selon les projets, monter un dossier de demande de subvention, rédiger un contrat d'embauche, etc. ;
- avec l'aide -ou non- d'un comité départemental un salarié pourrait être mutualisé sur plusieurs clubs ; cela doit pouvoir, entre autres, fonctionner dans des départements ruraux ;
- les CDOS peuvent aussi apporter une aide spécifique ;
- il est intéressant de regarder les partenaires visibles sur les maillots des clubs. On voit vraiment la différence entre petits et gros clubs.

## 7. DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

### ➤ Point sur les licences

Jean-Marie Bellicini commente brièvement les dernières statistiques concernant les licences. Avec 313 818 licenciés à ce jour, nous allons frôler les 314 000 au 31 août prochain. Toutes les ligues (à part la N-C et le P-F) ont dépassé leur total du 31 août 2023.

### ➤ Laïcité

Arnaud Flanquart fait un point sur la réflexion que mène un groupe de travail sur ce sujet délicat et compliqué (document joint). Il rappelle, entre autres, la décision de la Fédération Française de Football et la décision du Conseil d'Etat du 29 juin 2023.

Au niveau de la FFA, le Code éthique évoque ce sujet. La Charte d'éthique et de déontologie développe dans sa partie 3 les atteintes à la laïcité et présente quelques pistes de prévention.

Le Groupe de travail propose en premier lieu, à court terme, l'élaboration et la diffusion d'un document synthétique pour aider les clubs, les dirigeants, les officiels et les entraîneurs sur la conduite à tenir s'ils sont confrontés à des problèmes liés au respect de la laïcité.

Le DTN aimerait que l'administration donne de vraies recommandations.

Jean-Jacques Godard informe que la ligue d'Île-de-France a signé la charte proposée par la Région, charte qu'il faut faire respecter. La question est de savoir comment.

### ➤ Autres points

- Michel Huertas demande, au nom de la CNR, des modifications mineures concernant le Règlement des labels running portant sur l'ajout d'une précision relative à la différenciation tarifaire, celle-ci devant s'apprécier au jour de l'inscription et non à la date de l'épreuve, ceci afin de résoudre les problèmes liés au changement de saison sportive et de l'ajout, pour les épreuves à label Or ou label Argent d'avoir une caméra à l'arrivée à lecture directe. **Accord du Bureau fédéral.**

André Giraud évoque ensuite l'appel d'un organisateur de trail concernant la décision de la CNR de ne pas lui attribuer de label running pour cette saison.

Après avoir écouté les explications de Michel Huertas, le Bureau fédéral décide, à l'unanimité de suivre la décision de la CNR.



- Christine Virlovet présente ensuite (document joint ; mais il faut enlever la partie 2 « coordonnateur de compétitions » qui sera présentée au BF de septembre) le projet de l'OFA concernant la reconnaissance du bénévolat en attribuant un certain niveau du diplôme de dirigeant selon la fonction exercée par un bénévole au sein du Comité directeur ou en tant que président de ligue ou d'un comité départemental. **Accord du Bureau fédéral moins deux abstentions.**

- Patrick Ranvier rend compte de la Coupe du monde U18 de course en montagne qui vient d'avoir lieu à Montana Palentino (ESP). A l'image des championnats internationaux « off road », cette compétition prend de plus en plus de volume avec la participation d'athlètes américains, mexicains, etc. il remercie Laurence Vivier qui manage avec beaucoup de compétence ces jeunes athlètes. Malgré certains problèmes liés à l'organisation (trajets en bus très longs), nos jeunes se sont très bien comportés. Emilien Simonneau devient champion du monde et conduit l'équipe de France à la deuxième place par équipe. L'équipe de France féminine termine, quant à elle, au pied du podium.

- Martine Prévost déplore qu'un certain nombre d'athlètes U23 n'aient pas terminé leur SMR (surveillance médicale règlementaire), ce qui n'empêchera pas certains de participer à des compétitions internationales. Martine Prévost suggère qu'un courrier soit envoyé à tous les athlètes pour leur avertir que ce passe-droit ne sera pas renouvelé lors de la prochaine saison. Le DTN est d'accord avec cette proposition. Les athlètes vont être fermement alertés sur l'obligation de suivre la totalité de la SMR. Dès la saison prochaine, celles et ceux qui n'auront pas respecté cette obligation ne seront pas sélectionnés en équipe de France.

- Jean Thomas évoque un probable déficit de l'organisation des championnats d'Europe « off road » organisés dernièrement à Annecy.  
Ce sujet sera abordé lors du prochain Bureau fédéral le 12 septembre.

André Giraud remercie tous les intervenants et lève la séance.

- *Fin de la réunion à 21h05* -



**Jean-Marie Bellicini**  
**Secrétaire général**



**Alain Martres**  
**Secrétaire général adjoint**

#### Annexes

- [Présentation générale \(extraits\)](#)
- [Modèle économique des clubs](#)
- [Laïcité](#)